



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES  
PAR LE COMITÉ SYNDICAL**

**- SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2022 -**

Date de convocation : 4 octobre 2022

Lieu de réunion : Complexe polyvalent d'Andilly, 73 route de la Croix Blanche – 95580 Andilly

Nombre de délégués en exercice : 34

Nombre de présents : 21

Procurations : 1

Votants : 22

N° de délibération	Objet	Sens du vote
<b>ADMINISTRATION</b>		
	Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 27 juin 2022	Adoption à l'unanimité
<b>OPÉRATIONS</b>		
2022-10-01	Coopération départementale pour le tri des collectes sélectives	Adoption à l'unanimité
2022-10-02	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) : autorisation de signer l'acte de cessation de la Convention de collecte séparée des DEEE avec OCAD3E avec effet rétroactif au 30 juin 2022	Adoption à l'unanimité
2022-10-03	DEEE : autorisation de signer le nouveau contrat de collecte séparée des DEEE avec l'éco-organisme référent pour la période du 1 <sup>er</sup> juillet 2022 au 31 décembre 2027	Adoption à l'unanimité
2022-10-04	Marché relatif au traitement et à la valorisation des déchets végétaux : autorisation donnée au Président de lancer l'appel d'offres ouvert et de signer le marché	Adoption à l'unanimité
<b>FINANCES</b>		
2022-10-05	Exonération de TEOM 2023 : fixation de la liste des entreprises exonérées	Adoption à l'unanimité
2022-10-06	Régularisation d'une demande d'exonération de TEOM 2022 non prise en compte	Adoption à l'unanimité
2022-10-07	Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1 <sup>er</sup> janv. 2023	Adoption à l'unanimité



Le Président,

**Gérard LAMBERT-MOTTE**

Maire du Plessis-Bouchard,

Vice-président du Conseil Départemental  
du Val d'Oise.